

Procès-verbal de l'assemblée générale du 28 janvier 2013

Le 28 janvier 2013 à 20 h, à la Salle de conférences de la Bouvêche, 71 rue de Paris, (Orsay) s'ouvre l'assemblée générale de l'association « Collectif citoyen Nanotechnologies du Plateau de Saclay »

Elle se déroule selon l'ordre du jour suivant :

1. Rapport moral et rapport financier de l'exercice précédent, discussion et vote.
2. Rapport d'orientation et budget prévisionnel associé, discussion et vote.
3. Élection des membres du bureau.

1. *Le président* Gérald Dujardin présente le rapport moral de l'association, puis *la trésorière* Simone Cassette le rapport financier 2012.

Sont présentes ou représentées 12 personnes membres de l'association en 2012.

Première délibération : Après débat l'assemblée adopte *les comptes de l'exercice clos*. Cette délibération est adoptée à l'unanimité des 14 votants par un vote à main levée.

Deuxième délibération : Après débat l'assemblée décide à l'unanimité de maintenir le montant de la *cotisation 2013* à 10 €.

2. Le président Gérald Dujardin présente *le rapport d'orientation* en trois parties
 - actions à venir de l'association
 - liens avec les autres associations ou réseaux : il est en particulier proposé que CNanoS adhère à l'association AVICENN comme membre associé
 - financements et subventions de l'association.

La trésorière Simone Cassette présente *un budget prévisionnel* pour 2013 associé au rapport d'orientation.

Après débat, il est procédé aux votes. L'association accueillant 4 nouveaux membres pour 2013, les personnes pouvant participer aux délibérations suivantes sont maintenant au nombre de 16.

Troisième délibération : L'assemblée décide à l'unanimité d'*adhérer à AVICENN* comme membre associé.

Quatrième délibération : Le *budget prévisionnel* est adopté à l'unanimité par un vote à main levée.

3. *Élection des membres du bureau*

Est fait un appel de candidatures pour le bureau. Comme aucune nouvelle candidature n'est proposée, les 4 membres du bureau sortant présents Simone Cassette, Gérald Dujardin, Marcelle L'Huillier et Michel Rouyer se déclarent à nouveau candidats. Julien Dewoghelaère et Martine Duperrier ont fait savoir qu'ils se représenteraient également s'il n'y avait pas de nouvelles candidatures.

Cinquième délibération : Il est procédé au vote à bulletins secrets. Le bureau est réélu à l'unanimité.

La séance est levée à 22h15

Le président : Gérald Dujardin



La secrétaire : Marcelle L'Huillier

